

## Services de consultation pour les habitants étrangers des municipalités de la préfecture, exercice 2024

### Services de consultation (consultation générale)

Services disponibles	Langues	Jours	Heures	Tél
<b>&lt; Mairie de Hiratsuka, Division de la culture et des échanges, Service de consultation destiné aux habitants de nationalité étrangère (Service de consultation centralisé) &gt;</b> 254-8686 9-1 Sengencho, Hiratsuka Niveau 1 (rez-de-chaussée) du bâtiment principal Guichet 105 (Gare à proximité : Hiratsuka, ligne JR Tokaido) *Sauf jours fériés et période de fin et début d'année				

Consultations générales  *Avec service de visio-interprétation *Veuillez noter que ce service ne comporte pas la traduction de documents écrits.	Français	Du lundi au vendredi	10 h – 17 h	(0463) 25-2520
---	----------	----------------------	-------------	----------------

<b>&lt; Mairie de Yugawara, Division de politique régionale &gt;</b> 259-0392 2-2-1 Chuo, Yugawara, Ashigarashimo-gun (Gare à proximité : Yugawara, ligne JR Tokaido) * Sauf jours fériés et période de fin et début d'année				
--	--	--	--	--

Consultations générales (sur réservation)	Français	Du lundi au vendredi	9 h – 16 h 30 (réception jusqu'à 16 h)	(0465) 63-2111
---	----------	----------------------	--	----------------

### Services de consultation (consultation spécialisée)

Services disponibles	Langues	Jours	Heures	Tél
<b>&lt; Foyer d'activités des habitants et de symbiose multiculturelle de Minami &gt;</b> 232-0024 3-46 Urafune-cho, Minami-ku, Yokohama Complexe de bien-être Urafune, Niveau 10 (Gares à proximité : Bandobashi, métro municipal de Yokohama ; Koganecho, ligne Keihin-kyuko) * Sauf 3 <sup>e</sup> lundi du mois et période de fin et début d'année <a href="https://tabunka.minamilounge.com/">https://tabunka.minamilounge.com/</a>				

Consultation spécialisée * Les langues disponibles varient selon le type de consultation	Consultation juridique Consultation relative au séjour Consultation relative à l'éducation	2 <sup>e</sup> jeudi du mois 3 <sup>e</sup> jeudi du mois 4 <sup>e</sup> jeudi du mois	13 h 30 – 15 h 30	(045) 232-9544 Réservation obligatoire
---	--	--	-------------------	---

<b>&lt; Centre des échanges internationaux de la ville de Kawasaki &gt;</b> 211-0033 2-2 Kizuki Gion-cho, Nakahara-ku, Kawasaki (Gare à proximité : Motsumiyoshi, lignes Tokyu Tyoko et Meguro) *Sauf pour les congés de fin et de début d'année ainsi que les jours de fermeture du centre (3 fois dans l'année) <a href="https://www.kian.or.jp/kic/soudan.shtml">https://www.kian.or.jp/kic/soudan.shtml</a>				
--	--	--	--	--

Consultations d'un juriste certifié en procédures administratives	Réservation obligatoire pour l'interprétation (service payant). Veuillez vous renseigner concernant les langues disponibles.	3 <sup>e</sup> dimanche du mois	14 h – 16 h	(044) 435-7000 soudan39@kian.or.jp
---	---	---------------------------------	-------------	---------------------------------------

### Service d'interprétation pour les informations sur le travail, etc.

Services disponibles	Langues	Jours	Heures	Tél
<b>&lt; Mairie de Kawasaki-ku de la ville de Kawasaki &gt;</b> 210-8570 8 Higashida-cho, Kawasaki-ku, Kawasaki (Gares à proximité : Kawasaki, lignes JR Tokaido, Keihin-Tohoku et Nanbu ; Keikyu Kawasaki, ligne principale Keikyu et ligne Keikyu Daishi)				
Interprétation, informations sur le travail de la mairie (outre les langues anglaise et chinoise, les consultations sont également possibles grâce à une machine de traduction)		Lundi et vendredi (consultation possible en anglais ou en chinois du mardi au jeudi)	8 h 30 – 17 h	Uniquement au guichet des informations générales ainsi qu'aux autres guichets

<b>&lt; Autres mairies et antenne des mairies de chaque arrondissement de la ville de Kawasaki &gt;</b>				
Service d'interprétation au moyen d'une tablette aux guichets des affaires tels que la section des affaires civiles	Français	Du lundi au vendredi	8 h 30 – 17 h	Uniquement aux guichets de la section des affaires

(visio-interprétation \* interprétation  
uniquement vocale pour certaines  
langues)

français

2e et 4e samedi du mois

8 h 30 – 12 h 30

civiles